

ARGENT FISCALITÉ

On va enfin gagner de l'argent

Cette année, le "Tax freedom day" tombe le 15 juin, neuf jours plus tard qu'en 2011

Belges, réjouissez-vous: à partir du 15 juin, vous gagnerez enfin votre vie pour vous-mêmes et non plus pour l'État. À moins que vos rentrées ne soient constituées que de revenus du travail. Si c'est le cas, vous devrez encore attendre le 5 août.

Le "Tax freedom day", c'est ce jour symbolique où les contribuables ont fini de payer tous les impôts dus sur une année. C'est comme si tout ce que l'on avait gagné depuis le début de l'année finissait à l'État, dans les Régions, provinces et communes.

Pour calculer la date du "Tax freedom day" (le jour où l'on est libéré

THIERRY AFSCHRIFT: "ON EST PLUS PROCHE DE L'URSS QUE DE MONACO"

des taxes), on divise l'ensemble des recettes fiscales par une estimation du produit intérieur brut. Le pourcentage ainsi obtenu est appliqué au calendrier civil.

NEUF JOURS EN PLUS

L'an passé, le "Tax freedom day", c'était le 6 juin. Cette année, ce sera le 15, selon le calcul du fiscaliste Thierry Afschrift (d'autres sources évoquent le 14). Soit neuf jours de plus à travailler pour les



On va enfin travailler pour nous-mêmes.

■ PHOTO NEWS

pouvoirs publics!" *On peut l'expliquer par deux facteurs*", dit M. Afschrift. *"Il y a les mesures du gouvernement qui aggravent la fiscalité et en plus, nous avons peu de croissance."*

Le 15 juin, ce n'est déjà pas triste, mais il s'agit d'une moyenne de la population belge. Si l'on prend en compte les travailleurs, c'est-à-dire les personnes dont tous les reve-

nus sont des revenus du travail, on arrive à la date du... 5 août. Et là, les Belges sont les champions d'Europe (et même du monde) de la taxation sur les revenus du travail. *"Le 5 août, c'est aussi une moyenne"*, reprend M. Afschrift. *"Plus on gagne, plus la date s'éloigne. Le maximum de fiscalité sur les revenus, c'est 50%. Plus les impôts communaux, plus les cotisa-*

tions de sécurité sociale... Le pire, c'est 75% des revenus, mais ça, c'est vraiment le pire."

Tout cet argent que nous donnons a bien entendu une utilité: le premier poste budgétaire, c'est la sécurité sociale. *"Nos impôts servent à payer la dette publique, et aussi la sécurité sociale universelle"*, poursuit M. Afschrift. *"Universelle, c'est-à-dire qu'on la paye à tout le monde, y compris à ceux qui n'en ont pas besoin. Je suppose qu'Albert Frère a reçu des allocations familiales alors qu'il n'en a pas vraiment besoin. [...] À l'opposé de la Belgique, on peut prendre des exemples comme Singapour où le "Tax freedom day" est atteint mi-février. C'est pourtant un pays avec une vraie économie et on ne peut pas dire que les gens y vivent mal."*

COLLECTIVISME

Le fiscaliste va même plus loin. À la question de savoir ce que montre ce genre de calcul, il répond: *"Ça montre la part obligatoire de l'État et le degré de collectivisation d'un pays. En URSS, on devait être à 100%. Dans le pays le plus ultralibéral, ce serait 0%. Ça montre qu'on est plus proche de l'URSS que de Monaco."*

À noter que les rentiers et autres bénéficiaires de revenus mobiliers et immobiliers ont dépassé depuis longtemps le "Tax freedom day".

■ BENOÎT JACQUEMART

La Belgique, championne d'Europe

■ En 2011, le "Tax freedom day" pour ceux qui ont pour seules ressources les revenus de leur travail tombait en Belgique le 29 juillet. Cette année, ce sera le 5 août, comme le révèle l'étude réalisée par l'institut économique Molinari, d'où est extrait le tableau ci-contre.

Ainsi qu'on peut le voir, les travailleurs maltais sont les premiers parmi les 27 de l'Union européenne à travailler pour eux-mêmes et ce, dès le 11 avril. Parmi les autres heureux travailleurs plus vite libérés des prélèvements des pouvoirs publics, les Chypriotes, Irlandais et Britanniques.

Quant à nous, nous sommes les derniers de la classe européenne, là où on aurait pensé trouver des pays scandinaves comme la Suède ou le Danemark, pays où la couverture sociale est encore plus élevée qu'ici. Et juste avant nous, on trouve la France. Comme le souligne Cécile Philippe, directrice de l'institut Molinari, *"pour qu'un travailleur belge reçoive 1 euro en poche, l'employeur doit déboursier 2,45 euros. C'est effrayant, chez vous"*, commente cette Française.

Une question de choix de société, aussi.

■ B.J.

LE COMPARATIF

Malte		11 avril
Chypre		10 mai
Grande-Bretagne		12 mai
Luxembourg		26 mai
Grèce		31 mai
Pays-Bas		18 juin
Italie		3 juillet
Suède		8 juillet
Allemagne		12 juillet
France		26 juillet
Belgique		5 août

CHARLEROI DOSSIER DIANA

Le père réfute les accusations

On a déjà connu un Michel

Bouchat nettement moins laconique... mais c'est par le biais d'un très bref communiqué que l'avocat de Christophe Farkas a annoncé ce mardi sa constitution de partie civile dans le terrible dossier de l'assassinat la petite Diana.

La fillette de 4 ans a été étranglée par sa mère, Juliana Santana Duran, la nuit du 20 au 21 mai. La maman, une jeune femme d'origine dominicaine, a ensuite dépecé au couteau le corps de sa fille et dissimulé les morceaux emballés dans le congélateur de la maison familiale à Châtelaineau, dans la région de Charleroi. Avant de "signaler" sa disparition le lendemain... Ce sont les incohérences de son récit qui l'ont rapidement rendue suspecte aux yeux des enquêteurs. Juliana Santana Duran est alors pas-

sée aux aveux et a été inculpée d'assassinat. Elle dit avoir agi "pour protéger sa fille des violences de son ex-mari" dont elle était séparée depuis plusieurs années.

Dans son communiqué, Michel Bouchat fustige cette justification: *"Il est regrettable qu'à l'atrocité du crime commis, le porte-parole de son auteur ait suivi sans retenue celle-ci dans ses manipulations et tentatives de justification, en s'autorisant fort imprudemment à se répandre publiquement en accusations et insinuations mensongères à l'encontre de Christophe Farkas. L'instruction démontrera que celui-ci s'est toujours comporté comme un père aimant, attentionné, protecteur et que jamais il n'a manifesté quelque agressivité et a fortiori de comportement violent. Il n'y a pas à ajouter à la souffrance et au*



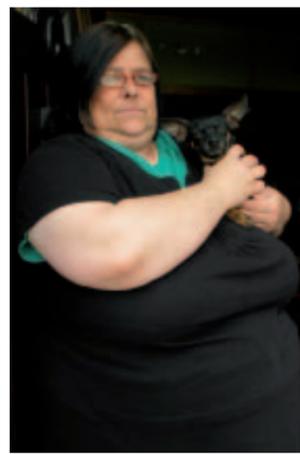
Il aura accès au dossier.

■ DR
malheur." Mis en cause, Frédéric Ureel, l'avocat de la maman a simplement déclaré: *"Pour l'instant, il y a les dires de la mère et ceux du père. C'est l'enquête qui permettra de crédibiliser les propos de l'une ou de l'autre"*. Partie civile, Christophe Farkas pourra demander l'accès au dossier dans un mois. ■ AND.

JEMAPPES TORTURE ET SÉQUESTRATION

Jocelyne nous a souri derrière ses tatouages

Deux mois et demi après la fin de son calvaire à Jemappes (Mons), Jocelyne, 39 ans, torturée et séquestrée durant trois mois par les membres d'une même famille, nous a ouvert la porte. Un foulard et du maquillage cachent tant bien que mal ses tatouages obscènes, mais c'est surtout son visage... torturé qui nous marquent. Jocelyne est réfugiée dans un centre, dont nous taïrons l'adresse pour sa sécurité. Elle nous apparaît toute mince, vêtue de noir, le visage creux. Elle porte un foulard noir à motifs sur la tête, bien descendu sur le front. Comme une malade qui suivrait une chimio. Ce ne sont pas tant ses tatouages obscènes sur la joue (dessinés aux traits fins et in-



K. Fissiaux est inculpée.

certains) qui frappent, mais son regard. Vitreux, lointain. Elle a aussi l'arcade défoncée, une bouche édentée... Sans doute les stigmates des sévices subis

"JE REPRENDS GOÛT À LA VIE"

Pendant 3 mois, cette femme a vécu l'enfer, dans la maison de Jemappes, où la famille de Nadia Dufrasne, sa rivale amoureuse, l'avait "accueillie". Nous ne lui posons qu'une seule question: *"Comment allez-vous?"* Jocelyne esquisse un sourire. *"Je me sens mieux. J'ai été soignée à l'hôpital et je suis ici depuis un mois. Je reprends goût à la vie"*. Asa demande et pour l'enquête, elle a même été confrontée à l'un de ses tortionnaires.

Quatre personnes sont incarcérées pour ces faits et passeront en chambre du conseil ce mercredi. On apprend que Katty Fissiaux, mère de Nadia (l'instigatrice présumée) est inculpée (mais libre) pour non-assistance à personne en danger. ■

■ F. DE H.

Actuellement chez votre libraire

Découvrez les secrets d'une cuisine simple et inventive

UNE COLLECTION DE
12 CARNETS DE CUISINE

LE CARNET
4,95 €*
SEULEMENT

(*) Sur présentation du bon à découper. Dans la limite des stocks disponibles et hors grandes surfaces

ÉGALEMENT CHEZ VOTRE LIBRAIRE: "MAISON DE POUPEES" ET "IL ÉTAIT UNE FOIS LA VIE"

LaMeuse LaGazette LaProvince NordEclair LaCapitale